

Département du Bas-Rhin.

VILLE DE HAGUENAU.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE DD.

(Propriétés communales; forêt; travaux publics.)

DD. 1. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; allemand.

1337-1372. — Intervention de Strasbourg dans un différend qui s'était élevé entre le Magistrat de Haguenau et la bourgeoisie, au sujet d'un communal situé près de la forêt. — Vente d'une maison consentie par le Magistrat au profit de Druttmann, bourgeois de la ville, pour la somme de 45 livres de Strasbourg. — Acquisition par la ville d'une rente de une once pfenning et d'un chapon, sise sur une maison. — Le couvent de Saint-Jean-hors-des-Murs, de Strasbourg, vend au Magistrat 4 étaux à pain situés sous les Kùchelerlauben moyennant une rente de 16 onces pfenning. — Rachats de diverses rentes.

DD. 2. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; allemand et français.

1375-1394. — Acquisition d'une écurie faite par la ville. — Donation d'une maison au profit de la ville. — Donation faite au Magistrat par Jean de Kirkel, de biens que ce dernier possédait dans la Burg. — Vente faite par le même au profit de la ville d'une maison dans la Burg et de la moitié du moulin de Saint-George. — Acquisitions de rentes. — Vente consentie par le Sénat en faveur des PP. Franciscains, d'un jardin occupant l'emplacement des anciens fossés d'enceinte. — Vente d'un emplacement de maison situé vis-à-vis de l'hôtel de Stéphansfeld. — État des propriétés possédées par la ville.

HAGUENAU. — SÉRIE DD.

DD. 3. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; allemand.

1401-1429. — Achat d'une maison dans la Wolffsgass. — Acquisitions et rachats de rentes, au profit de la ville. — Le Magistrat acquiert une maison près du Kiselsteigerthor, moyennant la somme de 24 livres pfenning. — Échange de jardins fait entre la ville et le Nouvel-Hôpital. — Acquisition d'une prairie et de plusieurs pièces de terre près de la tuilerie de la ville. — Achat d'une maison près de l'Hôtel-de-Ville. — Échange fait avec Catherine de Rinkenberg d'un étal de boulanger contre un terrain communal.

DD. 4. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; allemand.

1430-1449. — Donation faite à la ville par Wirich de Hohenburg, d'un jardin situé entre le Ristenhausenthor et le Fischerthor. — Bail du moulin de l'hôpital, consenti pour 9 ans par le Magistrat, moyennant une redevance annuelle de 100 sacs de seigle et 12 sacs de froment. — Acquisitions et rachats de rentes foncières au profit de la ville. — Compromis entre le Magistrat et Wolff Kips au sujet de réparations faites par ce dernier dans sa maison, appartenant à une propriété de la ville.

DD. 5. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; allemand.

1453-1483. — Acquisition faite par la ville de prairies situées près de la tuilerie. — Vente consentie par le

Magistrat de deux maisons sur le Pont-Neuf. — Vente faite par la ville d'une tuilerie avec ses dépendances, située près du moulin des Quatre-Tournants. — Bail pour 9 ans d'une ferme appartenant à la ville, moyennant un fermage annuel de 2 livres pfenning. — Acquisitions de divers immeubles, au profit de la ville. — Rachats de rentes foncières.

DD. 6. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; allemand.

1489-1499. — Achat de prairies près de la tuilerie de la ville. — Bail consenti à un bourgeois d'un jardin nommé le Rawergarten. — Acquisitions diverses d'immeubles et de rentes foncières. — Bail de 9 ans en faveur de Bechtold Bussenmacher, du moulin à poudre appartenant à la ville et situé près du Ritterthurm, moyennant un florin d'or par an. — Acquisition de deux étaux à pain.

DD. 7. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin, 2 pièces, papier; allemand.

1500-1579. — Vente faite à la ville par les Prémontrés d'un étal de boulangerie, situé sous la Gerichtslaub. — Acquisitions et rachats de rentes foncières. — Bail donné à un bourgeois pour le moulin appartenant à la ville et situé près du Rotesteg. — Bail de plusieurs pièces de terre consenti par le Magistrat en faveur de Mathias Brant, imprimeur. — Location de la maison Zur Kannen, moyennant un loyer annuel de 18 florins. — Achats de divers immeubles au profit de la ville.

DD. 8. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 13 pièces, papier; allemand et français.

1602-1789. — Acquisition faite par le Magistrat de prairies au ban de Schierrein. — Achat de rentes foncières sur les villages de Niederbetschdorf, Hatten et Rittershofen; contestations au sujet de la créance de la ville sur ces trois communes. — État des acquisitions et des ventes de propriétés communales, faites par le Magistrat de Haguenau. — Concessions à des particuliers de terrains communaux. — Acquisition faite par la ville du Reichenbergerhof.

DD. 9. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; latin.

1164. — Forêt. — Diplôme de Frédéric I^{er}, qui donne aux habitants de Haguenau le droit de prendre dans la forêt tout le bois qui leur est nécessaire pour les constructions et le chauffage, et d'y faire paître leur bétail, à l'exception des moutons. — Vidimus partiel délivré par l'Officialité de Strasbourg.

DD. 10. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; allemand et français.

1434. — Forêt. — Diplôme de l'empereur Sigismond qui confirme aux habitants de Haguenau tous les droits et privilèges que ses prédécesseurs leur ont accordés au sujet de la forêt, entre autres la propriété d'un canton nommé « Mittelstück »; le Magistrat, conjointement avec le Landvogt, possédera à toujours la dite forêt; ils la garderont et protégeront ensemble et elle ne pourra plus être séparée de la ville; si le droit de garde devait plus tard être attribué au Landvogt seul, cela ne pourrait porter aucun préjudice aux droits et privilèges de la ville. — Original et copies.

DD. 11. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand et français.

1436. — Forêt. — Diplôme de l'empereur Sigismond confirmant aux Mestre et Conseil et aux bourgeois de Haguenau la propriété de la forêt qui ne pourra plus être séparée de la ville; ils doivent la garder, aménager et protéger à perpétuité conjointement avec le Landvogt; celui-ci ne peut faire couper, vendre ou céder aucun bois à l'insu ou contre la volonté du Magistrat; ils doivent veiller ensemble à ce que l'on ne coupe d'autre bois que celui dont on a besoin; les abbayes de Walburg, Neuburg et Königsbrück, ainsi que les nobles de Witenmühlen sont autorisés à prendre leur bois de chauffage dans la dite forêt. — Vidimus, copies et traductions.

DD. 12. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; allemand.

1437. — Forêt. — Lettre de l'empereur Sigismond qui rappelle au Landvogt qu'il doit veiller, conjointement avec les Mestre et Conseil et les bourgeois de Haguenau, à la garde et à la conservation de la Forêt-Sainte, qui est un domaine impérial. — Vidimus du Mestre et Sénat de Strasbourg.

DD. 13. (Liasse.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1438. — Forêt. — Diplôme du roi Albert, confirmant aux Mestre et Conseil et aux bourgeois de Haguenau les privilèges que leur a accordés l'empereur Sigismond au sujet de la forêt, et y ajoutant en outre que les amendes provenant des délits devront être partagées entre le Landvogt et la ville. — Original et copies.

DD. 14. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier; allemand.

1442. — Forêt. — Confirmation par l'empereur Frédéric III de tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs aux bourgeois de Haguenau au sujet de la Forêt-Sainte. — Original et copie.

DD. 15. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

1451. — Forêt. — Mandat de l'empereur Frédéric, par lequel, considérant que la nomination des gardes de la forêt appartient conjointement au Landvogt et à la ville, mais qu'il a appris que ces derniers omettent de leur faire prêter serment de fidélité et vu les abus occasionnés par cette négligence, il leur enjoint de ne plus à l'avenir recevoir de gardes, sans leur faire jurer de ne jamais agir, ni aider à agir contre les intérêts de l'Empire, du Landvogt et de la ville de Haguenau.

DD. 16. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

1504. — Forêt. — Diplôme de l'empereur Maximilien qui accorde, pour une durée de 7 ans, aux Schultheis, Mestre et bourgeois de Haguenau le droit d'envoyer leurs troupeaux paître en forêt; il enjoint en même temps à son Landvogt de ne pas troubler les habitants dans l'exercice de ce privilège.

DD. 17. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; allemand et français.

1560-1695. — Forêt. — Copies et extraits divers des privilèges de la ville sur la Forêt-Sainte. — Spécification des pièces et documents envoyés à l'Intendant, concernant la Forêt. — Analyse des privilèges et titres au sujet de la forêt déposés au greffe de la ville.

DD. 18. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; allemand.

1365-1424. — Forêt. — Règlements au sujet de la forêt, édictés par le Landvogt, le Schultheis et le Sénat de Haguenau. — Défense de couper des chênes verts pour bois de construction, à l'exception des meuniers de la ville qui pourront en obtenir après en avoir fait la demande. — Défense de prendre des oiseaux; tout bourgeois qui demande du bois de construction doit prêter le serment d'employer ce bois à son propre usage, dans le délai d'un an. — Défense expresse de mener paître des moutons en forêt; amende de 5 livres pour le contrevenant. — Les bourgeois de la ville sont autorisés à couper et à enlever, sans faire de demande, les bois morts et gisant à terre.

DD. 19. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand et français.

1435. — Forêt. — Règlement d'administration pour la Forêt-Sainte; le Landvogt et la ville protégeront la forêt conjointement; le Landvogt et le Sénat proposeront chacun deux gardes qui seront payés par ceux qui les auront nommés; chacune des parties aura en outre un troisième garde

chargé de surveiller les deux autres; le Landvogt ne délivrera aucun bois à l'insu du Magistrat; le bois de construction devant servir à réparer la Landvogtey ou des bâtiments de la ville, pourra être pris en forêt par chaque partie sans l'autorisation de l'autre; on n'établira en forêt aucun champ de paturage, et on ne convertira jamais des cantons boisés en prairie. — Spécification des droits dont jouit le Landvogt.

DD. 20. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; allemand.

1448-1485. — Forêt. — Règlement concerté entre le Landvogt et le Sénat; défense de couper et de vendre du jeune chêne; tout bourgeois ayant besoin de bois de construction, doit en faire la demande au Landvogt et au Magistrat; les villages impériaux sont les seuls qui peuvent demander du pin ou du vieux chêne; comme bois de chauffage on ne doit prendre que des arbres morts, dont la taille ne dépasse pas 28 pieds et qui sont impropres à la construction; tout bourgeois qui veut du hêtre doit en faire la demande, et en payer le prix suivant le tarif; défense d'enlever les vignes en forêt. — Règlement pour la délivrance de bois aux couvents. — Défense de tirer de la forêt plus de deux charretées de bois par jour. — Permission donnée aux bourgeois de couper du pin dans les endroits où il gêne la végétation du chêne.

DD. 21. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; allemand.

1517-1531. — Forêt. — Mandat de l'empereur Maximilien ordonnant de réserver toujours, en forêt, une partie qui sera interdite pendant 3 ou 4 ans au parcours des troupeaux. — Défense, sous peine de 3 livres d'amende, de couper aucun arbre, avant que toutes les branches et le bois mort gisant à terre ne soient enlevés dans toute la forêt. — Interdiction aux potiers de Soufflenheim d'enlever les souches de chênes. — Règlement sur la prestation de serment par les gardes-forestiers.

DD. 22. (Liasse.) — 1 pièce ; français.

1616. — Forêt. — Règlement pour la forêt tracé par la commission impériale nommée à cet effet; la garde et protection de la Forêt-Sainte est confiée au Landvogt et au Sénat; personne ne peut y exercer le droit de chasse que le Landvogt; tout braconnier sera puni pour la première fois d'une amende de 3 livres; la deuxième fois il sera condamné à la prison, à une amende de 20 livres et défense lui sera faite de porter aucune arme, et de se présenter dans les assemblées publiques; la troisième fois il sera banni; les cantons Oberwald, Strutte et Niederwald sont soustraits au paturage; l'étang, nommé Enzehe, situé sur la lisière

de la forêt, est concédé à J. Stréitt, receveur de la Landvogtey, comme fief impérial; les conseillers, receveurs et autres employés du baillage peuvent prendre en forêt le bois nécessaire à leur consommation; au Landvogt seul appartiennent les bois chablis.

DD. 23. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; français.

1680-1687. — Forêt. — Ordonnances du roi Louis XIV permettant au Magistrat de Haguenau de couper et de vendre 1000 chênes dans la partie de la forêt qui appartient à la ville, pour en appliquer le produit à la reconstruction des maisons incendiées, et au rétablissement des murailles et des fossés. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne l'enregistrement des dites lettres-patentes. — Quittance de 84 écus délivrée par le greffier du Conseil d'État pour les conclusions et le droit de sceau de l'arrêt d'enregistrement.

DD. 24. (Liasse.) — 3 pièces, papier; imprimés; français.

1695-1698. — Forêt. — Arrêts du conseil d'État: faisant défense à tous propriétaires de forêts de couper aucun bois sans la permission du Roi; interdisant à tous seigneurs, tant ecclésiastiques que laïques, de donner ou de laisser prendre à leurs juges les qualifications de Verdiers, Gruyers ou Juges des Eaux-et-Forêts, s'ils n'y sont fondés en titres.

DD. 25. (Fascicule.) — In-folio, imprimée, 10 feuillets; allemand et français.

1761. — Forêt. — Règlement général pour les bois et forêts de la province d'Alsace, édicté par M. de Lucé, Intendant; dans toute forêt il sera établi une réserve du quart de la contenance; tous les bois contenant plus de 400 arpents seront divisés en coupes réglées, dont l'aménagement et la vente seront faits par les inspecteurs; tous ceux qui ont le droit de prendre du bois, devront en remettre un état certifié, avant le mois d'octobre de chaque année; défense d'envoyer des bêtes à laine au pâturage; le serment des gardes à prêter entre les mains du Bailli.

DD. 26. (Fascicule.) — In-quarto, 17 feuillets; allemand et français.

1772. — Forêt. — Règlement général de M. de Blair pour les forêts d'Alsace, portant défense aux Magistrats, prévôts et préposés de couper ni faire couper aucune espèce de bois dans leurs forêts, ni de trafiquer avec celui qui leur aurait été concédé pour leur usage; les coupes qui seront établies par les inspecteurs ne pourront comprendre ni les ormes sains ni les jeunes chênes, et devront être vendues aux enchères publiques; les gardes forestiers qu'il con-

viendra d'établir seront examinés par les inspecteurs sur leurs capacités spéciales; défense aux habitants d'enlever les herbes ou de ramasser les graines des arbres.

DD. 27. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

1369-1451. — Forêt. — Délits forestiers et contestations diverses. — Urphède jurée au Magistrat par 5 délinquants. — Dégats occasionnés en forêt par divers individus. — Députation envoyée au Magistrat par les chanoines de Surburg pour demander la restitution des valets et des chevaux arrêtés en forêt, pendant qu'ils cherchaient du bois; correspondance à ce sujet; Robert, évêque de Strasbourg, est pris pour arbitre; mandat de l'empereur Frédéric III, enjoignant à l'évêque de s'abstenir de toute immixtion dans le différend élevé entre Haguenau et le chapitre de Surburg.

DD. 28. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

1429-1471. — Forêt. — Contestations entre Haguenau et les seigneurs de Lichtenberg au sujet de la Forêt-Sainte. — Le Magistrat refuse le droit d'usage dans la forêt aux villages dépendant de la seigneurie de Lichtenberg: Mertzwiller, Schweighausen, Dauendorf, Niedermodern, Uberach, Bitschoffen, Griesbach, Forstheim, Eschbach, Mimersheim et Hüttendorf. — Le comte de Lichtenberg porte l'affaire devant la Chambre impériale. — Jugement qui renvoie les parties devant le Sénat de Strasbourg. — Condamnation du comte de Lichtenberg en dommages-intérêts à payer à Haguenau. — Correspondance entre le Magistrat de Haguenau et les seigneurs de Lichtenberg au sujet de quelques bergers qui avaient mené leurs troupeaux en forêt.

DD. 29. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

1472. — Forêt. — Appel adressé par l'empereur Frédéric à tous les États de l'Empire pour leur demander de prendre fait et cause pour Haguenau contre le comte Palatin du Rhin, qui suscitait à la ville toute espèce d'embarras, pour arriver à s'emparer de la Forêt-Sainte. — Haguenau s'adresse à l'évêque de Worms pour le prier d'intervenir en sa faveur auprès du comte Palatin.

DD. 30. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

1493-1540. — Forêt. — Contestations avec divers particuliers. — Le Magistrat signale au Landvogt les dégats commis par les habitants de Bischwiller et de Hanhoffen, et le prie d'y mettre ordre. — Contestation avec Soufflenheim; le baron de Morsberg, Landvogt, accorde aux habitants de ce village la permission de prendre

le pin mort et impropre à servir aux constructions. — Contestations avec les barons de Fleckenstein; l'empereur Charles V confirme la saisie opérée sur les gens de Fleckenstein, ainsi que la condamnation en amende et en restitution prononcée contre eux, pour avoir coupé du bois sans autorisation.

DD. 31 (Fascicule.) — In-folio; 18 feuillets; allemand.

1560. — Forêt. — Instructions données aux députés envoyés par le Magistrat à l'empereur Ferdinand, à l'occasion d'un parc que le Landvogt voulait établir en forêt; inconvénients résultant de ce projet; opposition de la part de la ville.

DD. 32. (Liasse.) — 32 pièces, papier; allemand.

1579-1581. — Forêt. — Contestations avec Dietrich de Schönberg qui avait fait couper de force une grande quantité d'arbres et les avait fait transporter à son château de Bischwiller; correspondance à ce sujet. — Plaintes réciproques présentées à l'archiduc Ferdinand, Landvogt, par le Conseil de la Préfecture et le Sénat de Haguenau au sujet d'empiétements en forêt. — Nomination de Jean de Manderscheid, évêque de Strasbourg, comme commissaire impérial pour vider ce différend.

DD. 33. (Liasse.) — 3 pièces, papier; allemand et français.

1600-1615. — Forêt. — Commission nommée par la Préfecture, le Sénat de Haguenau et les barons de Fleckenstein pour juger la contestation qui s'était élevée entre la ville et la commune de Runtzenheim, au sujet des limites de la forêt. — Délits commis par des habitants de Mertzwiller. — Commission impériale nommée pour juger les griefs de la ville contre la Landvogtey, au sujet de la forêt.

DD. 34. (Liasse.) — 26 pièces, papier; allemand et français.

1662-1695. — Forêt. — Lettre du Magistrat au duc de Mazarin au sujet du partage de la forêt entre la ville et le Roi. — Libre exploitation accordée à la ville pour le Burgerwald, qui est sa propriété particulière. — Correspondance de la ville avec son avocat à Paris, prié de faire tous ses efforts pour que Haguenau soit maintenu dans la possession et la jouissance de la forêt. — Contestations avec la Maitrise au sujet des bois à couper dans la grande forêt et de l'exploitation du Burgerwald. — Saisie des bois coupés dans le Burgbann; assignation donnée par le Magistrat à la Maitrise devant le Conseil privé du Roi. — Correspondance avec les avocats.

DD. 35. (Liasse.) — 30 pièces, papier; français.

1696. — Forêt. — Envoi à Paris des titres de la ville sur la grande forêt, qui doivent être soumis au Conseil d'État. — Arrêt du Conseil d'État qui décharge la Maitrise de l'assignation qui lui a été donnée par le Magistrat, à comparaître devant le Conseil privé. — Condamnation prononcée par la Maitrise contre la ville, en 6000 livres d'amende et autant de restitution. — Rapport de M. Gallois, maître particulier des Eaux-et-Forêts, tendant à prouver que les titres de la ville ne portent que sur la garde et non sur la propriété de la forêt. — Contestations diverses avec la Maitrise. — Procès-verbal d'abornement du Burgbann.

DD. 36. (Liasse.) — 77 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; français.

1696. — Forêt. — Assignation donnée par le Magistrat à la Maitrise, pardevant la Table de marbre de Metz, en appel de jugements prononcés contre la ville. — Instructions données au syndic Wolbret envoyé à Metz pour défendre les intérêts de la ville. — Correspondance avec le syndic Wolbret envoyé à Paris pour soutenir le procès pendant au Conseil d'État. — Mémoires et rapports exposant les droits de la ville à la co-propriété de la grande forêt et à la propriété particulière du Burgbann. — Arrêt du Conseil d'État qui maintient Haguenau en la possession et jouissance de la moitié de la grande forêt, par indivis avec le Roi, et ordonne qu'il lui sera annuellement délivré la moitié du prix des bois vendus.

DD. 37. (Liasse.) — 34 pièces, papier; allemand et français.

1687-1699. — Forêt. — Défense signifiée au Magistrat d'envoyer les troupeaux de la ville pâturer en forêt. — Contestations au sujet de l'auditoire de la Maitrise établi indûment dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville. — Arrêt du Conseil d'État, confirmant celui de 1696 en faveur de la ville, et renvoyant le Magistrat pardevant le Grand-Maitre des Eaux-et-Forêts, pour se pourvoir contre l'inexécution de cet arrêt. — Liquidation des frais occasionnés par le procès entre la ville et la Maitrise, montant à 1778 florins. — Remboursement des déboursés faits par le syndic Wolbret envoyé à Paris et montant à 2420 livres.

DD. 38. (Liasse.) — 32 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; français.

1699. — Arrêt de la Table de marbre qui ordonne que les bornes de la forêt porteront les armes de la ville à côté de celles du Roi, et admet le Magistrat à faire preuve de son droit de propriété sur le Burgbann. — Enquête faite au sujet du Burgbann. — Protestation du Magistrat contre l'abornement de la grande forêt fait à son insu par les offi-

ciers de la Maîtrise. — Contestations au sujet de l'exploitation du Burgbann. — Correspondance avec le sieur Husenot, avocat au parlement de Metz.

DD. 39. (Liasse.) — 44 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; français.

1699-1700. — Forêt. — Sommations et assignations adressées par le Magistrat aux officiers de la Maîtrise, dans le procès pendant à la Table de marbre. — Arrêt du parlement de Metz qui maintient les bourgeois de Haguenau dans leurs droits de propriété sur le Burgbann. — Mémoires présentés par le Magistrat au sujet de ses droits sur le canton nommé « Mittelstück. » — Vérification des limites du Burgbann. — Doléances du Magistrat au sujet des vexations de toutes sortes exercées par les officiers de la Maîtrise contre les habitants. — Projet de mémoire à présenter au Roi.

DD. 40. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; français.

1701-1717. — Forêt. — Arrêt du parlement de Metz qui ordonne l'établissement de bornes entre la grande forêt et le Burgbann. — Lettre du Magistrat à son avocat à Metz au sujet d'une portion de forêt adjugée par la Maîtrise à la commune de Schweighausen. — Arrêt du Conseil d'État confirmant les droits de co-propriété de la ville sur la forêt, ainsi que les droits d'usage des habitants pour le bois mort et le bois de construction. — Mémoires présentés par le Magistrat en réponse aux rapports des officiers de la Maîtrise.

DD. 41. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; français.

1718-1730. — Forêt. — Contestations avec la Maîtrise au sujet d'amendes et de restitutions à payer par les habitants. — Contestations à cause des bois de construction à délivrer aux bourgeois. — 6397 livres d'amendes à payer par les habitants ; opposition de la part du Magistrat qui réclame à son tour la moitié du prix de la vente des coupes. — Supplique adressée au Roi, au sujet de la clause des arrêts de 1696 et de 1717 qui impute les frais d'administration de la forêt sur la part revenant à la ville. — Projet de requête à présenter au Roi, demandant interprétation de la clause de l'arrêt de 1696 relative au bois de construction à délivrer aux habitants, et dont la Maîtrise entendait retenir le prix sur la part de la ville dans le produit de la forêt.

DD. 42. (Liasse.) — 39 pièces, papier ; allemand et français.

1731-1786. — Forêt. — Le Stettmeister de Vorstatt envoyé à Paris pour soutenir les droits de la ville. — Mémoire présenté au Roi au sujet du partage du produit de la forêt, de l'imputation sur la part de la ville des bois délivrés

aux bourgeois, et des défrichements faits indûment par la Maîtrise. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que celui de 1717 sera exécuté selon sa forme et teneur et déboute le Magistrat de sa prétention d'obtenir dans le produit une part égale à celle du Roi. — Contestations avec la Maîtrise, au sujet de l'exploitation. — Procédure poursuivie par la Maîtrise contre le sieur Laquante, qui avait vendu le bois d'un canton du Burgbann, nommé « Eнденlâcher » que la ville lui avait cédé moyennant une rente perpétuelle. — Délits divers commis dans le Burgbann.

DD. 43. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; allemand.

1322-1492. — Forêt. — Mandat de Louis de Bavière ordonnant au Magistrat de réintégrer Jean, surnommé le Hongrois, dans ses fonctions de garde forestier. — Quittance de 700 florins délivrée par Hug de Hohenburg, Landvogt, au Maître et Conseil, pour prix de location du canton de forêt, nommé « Mittelstück ». — Reconnaissance donnée par R. de Dalheim, d'avoir cédé et vendu au Sénat de Haguenau, pour 9 florins par an, les droits qu'il avait comme prêteur impérial sur les souches dans la Forêt-Sainte. — Quittances de prêteurs pour abandon de leurs droits sur les souches. — Correspondance avec Jost Brechtel, receveur à Seltz, au sujet de bois demandés par lui pour réparer le château du dit lieu. — Accord fait entre le receveur de la Landvogtey, le Sénat et dix entrepreneurs à l'effet de creuser des fossés dans différents cantons de la Forêt-Sainte.

DD. 44. (Liasse.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1498-1544. — Forêt. — Quittances données par les prêteurs pour abandon de leurs droits sur les souches. — Visite et reconnaissance de la forêt, faite par le Sénat et Jacques de Fleckenstein, Unterlandvogt. — L'Abbesse de Biblisheim demande des bois pour continuer la construction de son église. — Reconnaissances de différents cantons de bois faites par les membres du Magistrat.

DD. 45. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; allemand et français.

1553-1613. — Forêt. — Demandes de bois de construction faites par des bourgeois de Haguenau et par les communes de Surburg, Dürrenbach, Sufflenheim et Mommenheim. — Invitation adressée à l'évêque de Spire pour que celui-ci fasse assister des représentants de l'abbaye de Walbourg, à la plantation des bornes en forêt. — Quittance de 17 livres pfenning payées par la ville à G. de Reichenstein, prêteur, pour abandon de son droit sur les souches d'arbres. — Visite générale de la forêt et reconnaissance des bornes, opérée par les délégués du Magistrat.

DD. 46. (Liasse.) — 17 pièces, papier ; allemand et français.

1614-1695. — Forêt. — Demandes de bois de construction. — Travaux d'aménagement et de plantation. — Compte des recettes provenant de la vente, faite par la ville, de bois de construction et autres. — Visite générale et reconnaissance de la forêt. — Lettre du Magistrat à M. de Ruzé, sous-bailli, au sujet d'une coupe d'arbres, ordonnée par ce dernier, pour la construction d'usines sur la Moder. — Demande de 15 chênes et 60 pins faite par F. d'Ichtratzheim, pour la construction de son château à Hochfelden. — Vol de planches appartenant à l'entrepreneur du Fort-Louis.

DD. 47. (Liasse.) — 57 pièces, papier ; allemand et français.

1696-1762. — Forêt. — Nomination de P. Cousin, comme garde-forestier, faite par E. Perreaud, maître particulier. — Cahiers des charges et procès-verbaux de ventes de coupes. — État des bois demandés par les habitants, tant pour réparations que pour constructions nouvelles. — 2175 arbres délivrés pour le chauffage de l'armée, campée aux environs de la ville. — Arbres coupés dans la forêt indivise et employés aux fortifications de Drusenheim, Fort-Louis et Haguenau. — Bois demandés par le duc de Deux-Ponts, pour réparations à son château de Bischwiller. — Refus du Magistrat.

DD. 48. (Registre.) — In-folio, 262 feuillets ; allemand et français.

1752-1770. — Forêt. — Ordonnance de M. de Serilly, Intendant d'Alsace, au sujet des bois de construction à délivrer aux habitants. — Demandes de bois présentées au Magistrat. — Requête du Magistrat au Maître particulier des Eaux-et-Forêts, demandant la marque et la délivrance de 208 chênes et 246 pins. — Devis estimatifs établis et certifiés par les maîtres charpentiers, des bois nécessaires aux constructions particulières.

DD. 49. (Liasse.) — 93 pièces, papier ; allemand et français.

1763-1766. — Forêt. — Comptes des recettes et dépenses des bois transportés au magasin de la ville. — Bons de bois de construction délivrés aux habitants qui en avaient besoin, à charge de supporter les frais de marque, d'abatage, etc. — Frais de marque payés par la ville aux officiers de la Maîtrise.

DD. 50. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; allemand et français.

1767-1768. — Forêt. — Demandes de bois de construction faites au Magistrat par les habitants de la ville. — Comptes des frais d'abatage, de marque et de transport des

bois, conduits dans les magasins de la ville et délivrés aux bourgeois. — Devis estimatifs établis par les maîtres charpentiers, des bois nécessaires aux constructions projetées par divers particuliers.

DD. 51. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand et français.

1768-1770. — Forêt. — Comptes des bois de construction, chênes, pins et sapins, délivrés aux bourgeois tant en forêt que sur les chantiers de la ville. — Règlement édicté par le Magistrat portant qu'à l'avenir l'abatage et l'équarrissage des bois nécessaires aux habitants, feront l'objet d'une adjudication publique entre tous les maîtres charpentiers. — Procès-verbaux d'adjudication de l'entreprise pour l'abatage et le façonnage des arbres devant servir aux constructions particulières.

DD. 52. (Liasse.) — 167 pièces, papier ; allemand et français.

1770-1771. — Forêt. — Demandes de bois faites par des habitants. — États estimatifs des bois nécessaires à chaque construction, établis et certifiés par les maîtres charpentiers. — Frais de marque payés aux officiers de la Maîtrise. — Abatage et transport des bois sur les chantiers de la ville. — Bons de bois de construction à délivrer aux habitants.

DD. 53. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; allemand et français.

1771-1780. — Forêt. — Demandes de bois de construction présentées au Magistrat. — États récapitulatifs de tous les bois demandés. — Certificats et devis présentés par les maîtres charpentiers à l'appui des demandes. — Transport des bois de construction et de chauffage sur les chantiers de la ville. — Frais d'abatage et d'équarrissage.

DD. 54. (Registre.) — In-folio, 378 feuillets ; français.

1781-1789. — Forêt. — Adjudications des coupes dans la forêt indivise. — Délivrance de bois à l'arsenal de Strasbourg. — Procès-verbaux de martelage des coupes. — Récolements. — Établissement de l'assiette générale de la forêt.

DD. 55. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; allemand et français.

1531-1725. — Chasse. — Règlement donné par le comte Palatin aux gardes forestiers, au sujet des braconniers ; défense de chasser le chevreuil, le lièvre et la perdrix, ainsi que de détruire les oiseaux non nuisibles. — Mandat de l'archiduc Léopold qui enjoint au Magistrat de faire respecter les cantons où il y a beaucoup de gibier. — Renseignements demandés par le comte de Fürstenberg.

au Sénat sur le droit de la bourgeoisie de prendre et de tirer les grives et les oiseaux de proie, en forêt. — Bail de la chasse dans le Schierrieth en faveur de J. Hecker, d'Ohlungen. — Contestations entre le duc de Châtillon et le prince de Birkenfeld, au sujet d'un ordre donné par ce dernier à ses gardes de tuer tous les chiens de chasse qu'ils rencontreraient en forêt, et d'amener prisonniers à Bischwiller les chasseurs du duc de Châtillon. — Doléances du Magistrat au sujet de la chasse en forêt, concédée au prince de Birkenfeld.

DD. 56. (Liasse.) — 6 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; latin et allemand.

1337. — Glandée et pâturage. — Louis de Bavière notifie aux Mestre et Conseil et aux bourgeois de Haguenau qu'il a engagé à Rodolphe, comte Palatin, pour une somme d'argent considérable la glandée dans la Forêt-Sainte, ainsi que tous les émoluments et profits qui peuvent en résulter ; cet engagement ne doit porter néanmoins, aucun préjudice aux droits de la ville, qui doit continuer, sous peine de la disgrâce impériale, à garder et à protéger la dite forêt.

DD. 57. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

1352. — Glandée. — Lettre du comte Palatin Rodolphe par laquelle il reconnaît devoir à la ville de Haguenau la somme de 200 livres pfenning ; il s'engage à payer pendant deux ans, à la Saint-Martin de chaque année, 100 livres pour le droit de glandée, qui lui a été cédé pour un temps limité.

DD. 58. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

1384. — Glandée. — Mandat de l'empereur Wenceslas, qui, pour reconnaître les services rendus à l'Empire par J. Cantzler, de Strasbourg, lui accorde ainsi qu'à ses descendants le privilège de mettre tous les ans 200 porcs en glandée, dans la forêt de Haguenau ; injonction au Landvogt et au Sénat de Haguenau de ne pas troubler le dit Cantzler dans l'exercice de son privilège.

DD. 59. (Liasse.) 22 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

1405-1436. — Glandée. — Les villages d'Appenwiller et d'Utenhoffen envoient 81 porcs en glandée dans la forêt de Haguenau, moyennant une redevance de 5 schillings par bête. — Nominations et installations des pâtres chargés de surveiller les troupeaux en forêt. — Correspondance entre le Magistrat de Haguenau et le prévôt de Lichtenau au sujet des habitants de Kaltenhausen troublés par ceux d'Ober-

hoffen dans la jouissance de leurs droits de pâturage. — Correspondance avec Étienne, comte Palatin, au sujet de la surveillance des porcs mis en glandée.

DD. 60. (Liasse.) — 2 pièces, parchemins ; 1 pièce, papier ; allemand.

1450. — Glandée. — Mandat de l'empereur Frédéric, qui, vu les dégâts considérables causés en forêt par les troupeaux qui y sont envoyés, suspend jusqu'à nouvel ordre le droit de glandée et de pâturage dont jouissaient les habitants de Haguenau.

DD. 61. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1455-1483. — Glandée. — Cession du droit de glandée consentie par le Sénat au profit de quelques particuliers, moyennant la somme de 160 livres pfenning, monnaie de Strasbourg. — Admissions de porcs à la mise en glandée. — Édit du Sénat, qui, vu l'abondance des glands, abaisse le tarif d'admission à 3 ½ schillings par bête.

DD. 62. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin ; allemand.

1494-1520. — Glandée. — Obligations souscrites au profit du Sénat de Haguenau par divers particuliers pour prix de porcs à eux vendus et faisant partie de ceux que la ville mettait en glandée pour son compte. — Obligation de 612 florins consentie par quelques particuliers pour cession du droit de glandée appartenant à la ville.

DD. 63. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; allemand.

1538-1593. — Glandée. — Mémoire pour prouver que Hegeney et les autres villages ne jouissent du pâturage en forêt que par tolérance et non en vertu d'un droit, et que la connaissance des délits appartient au Magistrat. — Saisie des bestiaux appartenant à des habitants de Betschdorf et Sufflenheim, trouvés en forêt. — Liste des cantons dont la glandée a été cédée à divers villages. — Remontrances faites au Magistrat par l'Unterlandvogt, au sujet des vexations et des prohibitions imposées aux villages, pour la glandée dans l'Oberwald, le Niederwald et la Strutt.

DD. 64. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; allemand et français.

1624-1788. — Glandée. — Règlement édicté par le Magistrat ; manière de nommer les pâtres et les valets ; serment à prêter par eux. — Mise en adjudication de la glandée, demandée par la Maîtrise. — Défense signifiée au Magistrat d'envoyer les bestiaux en forêt pendant plus de trois mois. — Lettre du Magistrat à l'Intendant, pour

lui soumettre les plaintes de la ville au sujet de la glandée. — État du nombre d'animaux mis en glandée par an. — Contestations diverses avec la Maîtrise.

DD. 65. (Liasse.) — 7 pièces, papier; allemand.

1444-1446. — Pâturage. — Contestations de Haguenau avec les seigneurs de Linange et de Lichtenberg relativement au droit de pâture sur la Mittelhard, réclamé par les deux parties. — Intervention auprès de la ville, de Thierry, archevêque de Mayence. — Mandat du comte Palatin enjoignant à Schaffrid de Linange de ne plus troubler les habitants de Haguenau dans l'exercice de leur droit de pâturage, dont ils jouissent de temps immémorial. — Griefs à formuler par Haguenau contre les seigneurs de Linange et ceux de Lichtenberg.

DD. 66. (Liasse.) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1606-1621. — Pâturage. — Contestations avec les comtes de Hanau-Lichtenberg au sujet du pâturage sur la Mittelhard. — Saisie de bestiaux appartenant à des habitants de la ville, par les gens du Comte. — Défense signifiée aux bourgeois d'envoyer leurs bestiaux sur les prairies de Schweighausen. — Citation du comte de Lichtenberg par-devant la Chambre Impériale de Spire. — Correspondance de la ville avec son avocat. — Jugement de la Cour aulique qui maintient les habitants de Haguenau dans le droit de pâturage sur la Mittelhard.

DD. 67. (Liasse.) — 47 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; 1 plan allemand et français.

1644-1773. — Pâturage. — Contestations avec les seigneurs de Schweighausen. — Délimitation du ban de ce village. — Usurpation commise par Schweighausen de près de 500 arpents de forêt. — Dégâts causés par les habitants de Haguenau. — Arrêt du Conseil d'État qui reconnaît aux bourgeois de Haguenau le droit de pâturage dans le ban de Schweighausen. — Contestations au sujet de la délimitation des deux bans. — Mémoires présentés au Conseil Souverain d'Alsace. — Délimitation des bans de Haguenau et de Schweighausen.

DD. 68. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1371-1662. — Cours d'eau. — Accommodement entre Crede Schweighausen, de Brumath, et le Sénat de Haguenau qui avait fait passer le lit de la Moder à travers des prairies appartenant à celle-ci. — Règlement arrêté par une

HAGUENAU. — SÉRIE DD.

commission d'architectes et de charpentiers, au sujet du niveau à donner aux eaux à leur entrée en ville. — Transaction entre Bischwiller et Sufflenheim, concernant le cours de la Moder sur le territoire de ces deux communes. — Visite des moulins par les délégués du Magistrat, chargés de vérifier les vannes, les seuils etc. — Règlement d'intérêt général pour les écluses des moulins de la ville.

DD. 69. (Liasse.) — 20 pièces, papier; allemand et français.

1680-1710. — Cours d'eau. — Plaintes portées contre les meuniers qui retenaient trop les eaux. — Réparation du pont sur la Moder, près du moulin des Quatre-Tournants. — Contestations entre les meuniers, vidées devant le Magistrat pour contraventions aux règlements sur les écluses. — Décret du Magistrat qui enjoint au meunier du moulin de Saint-George, de débarrasser la rivière, à son entrée, de tous les obstacles dont il l'a encombrée.

DD. 70. (Liasse.) — 46 pièces, papier; allemand et français.

1712-1740. — Cours d'eau. — Dégâts causés aux prairies par les débordements de la Moder, à la suite de constructions indûment élevés au moulin des Quatre-Tournants. — Démolition d'une digue, près la Herrenmühl, ordonnée par le Magistrat. — Plaintes nombreuses portées contre les meuniers pour inobservation des règlements sur les eaux. — Construction d'une écluse en amont du Moulin-Neuf. — Séparation des eaux à leur entrée en ville; contestations diverses.

DD. 71. (Liasse.) — 17 pièces, papier; allemand et français.

1742-1769. — Cours d'eau. — Réparation du pont près le moulin de l'Hôpital, imposée au meunier qui l'avait endommagé. — Requête adressée par le Magistrat à l'inspecteur des ponts-et-chaussées d'Alsace, pour qu'il fasse étudier les travaux à faire pour empêcher les inondations, et remédier aux dégâts causés par les débordements de la Moder. — Commission chargée de visiter les dégâts causés par les eaux aux propriétés, près du couvent des Augustins; proposition d'établir un nouveau moulin en aval du Pont-de-Bois. — Dommages subis par les prairies près du Moulin-Neuf, par suite de la négligence du meunier.

DD. 72. (Liasse.) — 35 pièces, papier; allemand et français.

1770-1789. — Cours d'eau. — Nomination de M. Clinchamp, comme ingénieur chargé des travaux à faire pour préserver la ville et son territoire des inondations. — Contestations entre les meuniers; plaintes portées contre eux pour violations des règlements. — Réparation de l'é-

cluse de Gunstett. — Décret du Magistrat qui oblige les meuniers à enlever les glaces devant et autour des déversoirs de leurs moulins.

DD. 73. (Liasse.) — 26 pièces, papier ; allemand et français.

1523-1767. — Cours d'eau. — Règlement pour le curage de la Sauerbach. — Les meuniers de la Steinhühl, Neumühl, Brandmühl et Sandmühl situés sur la Sauer, ainsi que l'abbesse de Biblisheim, demandent la réparation de l'écluse de Gunstett et le curage de la Sauerbach. — Reconnaissance de l'état de la Halbmühlbach. — Mémoire sur les dommages causés à la forêt par la Sauerbach et les moyens d'y remédier. — Plaintes des dix meuniers établis sur la Sauer, sur le chômage forcé de leurs usines par suite du manque d'eau.

DD. 74. (Liasse.) — 39 pièces, papier ; allemand et français.

1768-1789. — Cours d'eau. — Détournement des eaux de la Sauer dans la Halbmühlbach. — Contestations entre la Maîtrise des Eaux-et-Forêts et des meuniers établis sur la Sauer, et accusés d'avoir élargi la rivière près de leurs moulins. — Demandes en curage de la Sauer, présentées par les meuniers. — Requête présentée à la Maîtrise par le sieur Breymer, à l'effet d'être autorisé à construire un moulin sur la Hesselbach, entre Schirhoffen et Sufflenheim.

DD. 75. (Liasse.) — 23 pièces, papier ; allemand et français.

XV^e siècle.-1755. — Cours d'eau ; flottage. — Règlement et tarif pour le flottage sur le territoire des comtes de Lichtenberg. — G. Deiss, fournisseur du bois de chauffage aux troupes cantonnées autour de la ville, demande à faire flotter 200 cordes de hêtre sur la Moder. — Flottage sur la Halbmühlbach. — Contestation entre la Maîtrise et les nobles de Türkheim, au sujet de bois qu'ils ont fait flotter sur la Moder sans autorisation ; correspondance et débats.

DD. 76 (Liasse.) — 44 pièces, papier ; français.

1756-1785. — Cours d'eau ; flottage. — Demande des tuiliers de Pfaffenhoffen de faire flotter du bois sur la Moder. — Correspondance de la Maîtrise avec le comte de Deux-Ponts, au sujet du flottage des bois provenant du comté de la Petite-Pierre, et à l'occasion d'une flotte de bois de chauffage destinée à la cour électorale de Mannheim. — Visites de la Zinsel et de la Halbmühlbach. — Ordonnance de l'Intendant au sujet du flottage des bois destinés aux troupes du Roi, à Fort-Louis. — Demandes diverses en autorisation de faire passer des flottes de bois sur la Moder.

DD. 77. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

1426-1502. — Travaux publics. — J. Seman de Passau, dit Burnemacher, s'engage à servir la ville pendant un an, pendant lequel il posera tous les tuyaux pour conduire l'eau en ville ; il fera en même temps toutes les réparations aux armes à feu, s'il y a lieu ; le tout moyennant 40 florins. — André Diener, de Strasbourg, s'engage comme architecte au service de la ville, pour une durée de 20 ans, moyennant 15 schillings et 3 sacs de blé, par trimestre ; il réparera les armes à feu, et fera établir des puits. — Quittances données par A. Diener pour ses appointements.

DD. 78. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; allemand.

1503-1511. — Travaux publics. — Engagement à vie, de Hans Hilf, de Windesheim, comme architecte ; il reçoit 15 schillings par trimestre, une livre pour indemnité de logement, un schilling par jour lorsqu'il travaille pour la ville, de la toile de couleur pour un habit, l'exemption des charges bourgeoises et le droit d'envoyer ses porcs à la glandée. — Quittances données par l'architecte pour ses émoluments. — Contestation avec J. Hilf, qui après avoir demandé sa retraite, vu son âge, s'était mis au service de Strasbourg. — Engagement, comme architecte, de Hans Smoll d'Eslingen, aux mêmes conditions que le précédent.

DD. 79. (Liasse.) — 12 pièces, papier ; allemand et français.

1538-1674. — Travaux publics. — Curage du fossé du Zeltengraben, hors le Kiselsteinerthor. — Soumission faite par deux bourgeois pour relever le Fallgraben. — Acquisition faite par la ville et démolition des vieilles boucheries ; construction des nouvelles boucheries. — Accord fait entre le Magistrat et plusieurs particuliers pour creuser le Setzgraben, depuis le Marschalkthor jusqu'au Kleinrechen, moyennant 300 florins, 12 mesures de vin et 12 sacs de blé. — Engagement au service de la ville d'un ramoneur de cheminées.

DD. 80. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; allemand et français.

1682-1685. — Travaux publics. — Accord fait entre la ville et plusieurs maîtres-maçons, pour la reconstruction du mur d'enceinte détruit par l'armée française. — Reconstruction du mur, depuis le Marschallthor jusqu'à la porte de l'Hôpital, revenant à 1440 florins. — Réparation du mur depuis le Burgerthurm jusqu'à la Schwimmbach, au prix de 640 florins. — Reconstruction du mur depuis le Murlengick jusqu'au Kohlhurm, coûtant 760 florins. — Devis, toisés, mémoires des ouvriers.

DD. 81. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; allemand.

1685-1687. — Travaux publics. — Curage et nettoyage de différents fossés à l'extérieur de la ville. — Reconstruction de trois portions du mur d'enceinte. — Notes et mémoires d'ouvriers. — Quittances des entrepreneurs. — Subventions en nature données aux ouvriers : 107 sacs de seigle et 53 mesures de vin. — Pièces justificatives.

DD. 82. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; allemand et français.

1715-1740. — Travaux publics. — Lettre du Magistrat à l'Ingénieur en chef de la province, au sujet des fossés d'enceinte et des demi-lunes qui sont éboulées en beaucoup d'endroits. — Mémoire du Magistrat sur le chemin de ronde et les propriétés particulières, dans le rayon des fortifications. — Réparations diverses à exécuter aux fortifications. — Réclamations de plusieurs habitants, contre le génie militaire qui s'emparait de leurs propriétés. — Projet d'achèvement de la route de Bitche, depuis Reichshoffen par Forstheim, jusqu'à Haguenau à travers la forêt. — Mémoires sur les fortifications.

DD. 83. (Liasse.) — 18 pièces, papier ; allemand et français.

1742-1763. — Travaux publics. — Décret du Magistrat ordonnant, d'après les remontrances du prêteur sur le mauvais état des finances, à chacun de ses membres de ne faire entreprendre aucun travail de son propre chef. — Décret qui soumet à une adjudication publique toutes les réparations à faire aux bâtiments de la ville. — Aliénation proposée par l'Intendant, des immeubles appartenant à la commune. — Projet de construction d'une maison pour loger le commandant militaire; impuissance de la part de la ville de réaliser ce plan, sans une subvention du Roi. — Curage de l'Altgraben, passant sous l'hôpital civil.

DD. 84. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; allemand et français ; 1 plan.

1770-1785. — Travaux publics. — Devis des ouvrages à la charge de la ville, à exécuter au moulin de la Burg et au canal des Augustins. — Construction d'une digue près du Moulin-Neuf. — Réparations à faire dans la maison du commandant et dans celle du prêteur. — Construction d'une salle d'école pour les Prémontrés; somme de 6000 livres destinée à cet effet. — Démolition du Folterthurm. — Plan du nouveau cimetière de Saint-George.

DD. 85. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; allemand et français.

1750-1770. — Travaux publics. — Construction du canal de dérivation des eaux de la Moder. — Procès-verbal de visite des lieux à l'effet de reconnaître les dégâts causés

par les débordements de la Moder, depuis le Moulin-Neuf, jusqu'au cimetière des Juifs, les causes de ces inondations et les moyens d'y remédier. — Lettres de l'Ingénieur de la province sur les travaux à entreprendre. — Mémoire sur l'entrée et la sortie des eaux, dans leur passage par la ville. — Mémoire au sujet d'un canal de dérivation de la rivière. — Acompte de 10,000 livres à payer par le receveur de l'hôpital, pour le compte de la ville au sieur Lagardelle, entrepreneur des travaux du canal de décharge.

DD. 86. (Liasse.) — 49 pièces, papier ; allemand et français ; 2 plans.

1767-1776. — Travaux publics. — Construction des casernes. — Devis estimatif de la dépense nécessaire pour convertir en caserne, le collège des Jésuites. — Correspondance avec l'Intendant et le duc de Choiseul, au sujet de ce projet. — Mémoire et plan adressés à l'Intendant. — Approbation du Roi pour le projet de l'établissement des casernes. — Demande en ratification d'un projet d'emprunt de la part du Magistrat, d'une somme de 60,000 livres. — Plan de l'emplacement à surbattir. — Remise des casernes faite par le Magistrat au génie militaire. — Adjudication de la fourniture générale des casernes, bois, litière, éclairage, etc.

DD. 87. (Liasse.) — 19 pièces, papier ; français.

1783-1784. — Travaux publics. — Construction de l'hôpital militaire. — Lettre du Magistrat exposant à l'Intendant les causes de ruine prochaine de l'hôpital bourgeois, ainsi que celles qui empêcheront la construction de l'hôpital militaire, si l'on ne prend de sages mesures. — Projet de lettres-patentes, confirmant la fondation de l'hôpital bourgeois, autorisant sa translation et sa reconstruction, et y annexant à perpétuité le service des malades militaires. — Relation de la pose de la première pierre de l'hôpital. — Vente de matériaux provenant des bâtiments de l'ancien hôpital. — Arrêt du Conseil d'État, autorisant la construction de l'hôpital bourgeois et militaire. — Sommation au sieur Pertois, entrepreneur, de mettre le nouveau bâtiment sous toit, dans le délai prescrit.

DD. 88. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; français.

1785-1788. — Travaux publics; construction de l'hôpital. — Requête du Magistrat à l'Intendant à l'effet de faire contraindre l'entrepreneur à achever l'édifice dans les délais de son traité. — Mémoire sur le redressement du lit de la rivière derrière l'hôpital. — Arrêt du Magistrat prescrivant d'acheter d'office et aux frais du sieur Pertois, le bois de construction nécessaire aux nouveaux bâtiments. — Propositions au sujet de mesures à prendre pour faire face

aux dépenses occasionnées par la construction de l'hôpital, évaluées à 300,000 livres. — Acomptes payés au sieur Pertois, entrepreneur.

DD. 89. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; français.

1788. — Travaux publics ; construction de l'hôpital. — Protestation de la bourgeoisie contre la translation des malades et des pensionnaires de l'hôpital bourgeois, dans les bâtiments nouvellement élevés sans le consentement des habitants. — Correspondance avec l'Intendant au sujet de la négligence de l'entrepreneur. — Réclamations du sieur Pertois des arrérages à lui dus, sur le montant total de 773,000 livres. — Toisé général de l'hôpital militaire, fait par le sieur Charpentier, directeur des Ponts-et-Chaussées. — Mémoire présenté par le Magistrat à l'effet de soustraire l'hôpital de Haguenau à une nouvelle forme d'administration projetée par le Roi.

DD. 90. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; français ; 1 plan.

1789. — Travaux publics ; construction de l'hôpital. — Modifications à faire dans les nouveaux bâtiments. —

Compte général des recettes et des dépenses faites pour la construction de l'hôpital militaire. — États des sommes remises par le receveur des deniers patrimoniaux au Stettmeister de Barth, pour couvrir les frais de la nouvelle construction. — Situation générale de la ville, par suite des emprunts nécessités par l'érection de l'hôpital militaire.

DD. 91. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1482-1623. — Incendies. — Règlement tracé par le Magistrat sur les mesures à prendre en cas d'incendie ; nomination de gardiens des clefs et verroux des puits, des pompes, échelles, pots-à-feu et autres ustensiles. — Décret enjoignant à tout habitant d'avoir constamment près de la porte de sa maison, une cuve remplie d'eau. — Règlement au sujet des ustensiles pour les incendies, seaux en cuir, crochets et échelles, que doit posséder chaque tribu et entretenir en bon état ; conduite à tenir par chacun en cas d'incendie. — Attestations données à des incendiés par le Magistrat.